



REEP

## CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE Réparation Entretien des Embarcations de Plaisance

2 ANS

### LA FORMATION :

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Réparation entretien des embarcations de plaisance est un opérateur qui intervient dans tout type d'entreprise :

- de vente ;
- de réparation ou de location d'embarcations neuves ou d'occasion ;
- de vente ou d'installation ou de réparation des moteurs et équipements neufs ou d'occasion..



### CONDITION D'ACCÈS :

Ce CAP se prépare en 2 ans après la classe de troisième.



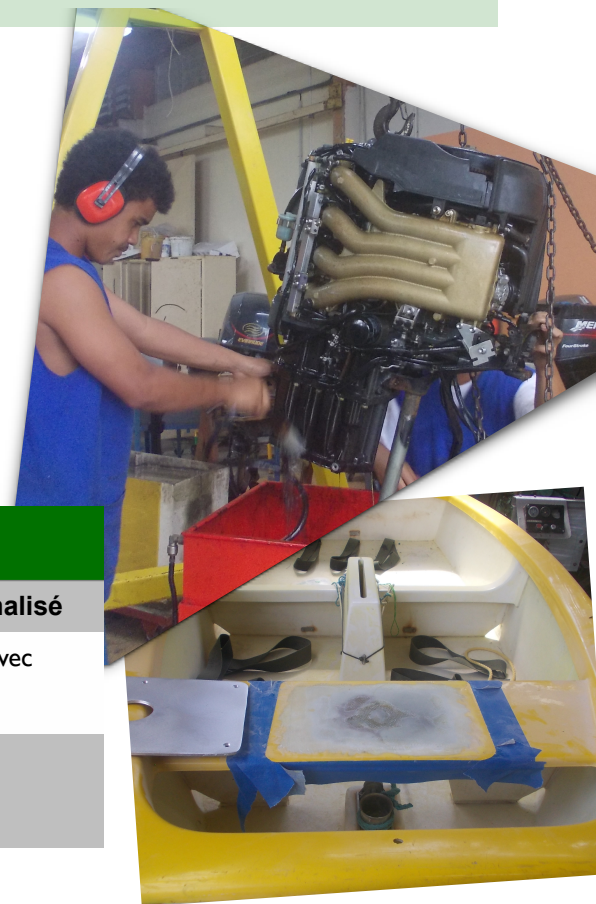
### QUALITÉS REQUISES :

- Etre rigoureux et appliqué
- Avoir de sens de l'organisation
- Calme, patience
- Habilité manuelle
- Sens de l'esthétique
- Bonne condition physique

### LES ENSEIGNEMENTS :

Son activité consiste, au sein d'une équipe, à :

- Réparer, entretenir, préparer les œuvres vives, les œuvres mortes, le gréement, le groupe motopropulseur, l'accastillage, les équipements ;
- Manutentionner et lever des embarcations, des moteurs, des équipements ;
- Poser l'accastillage et l'équipement ;
- Stocker en vue de l'hivernage



### PROGRAMMES DES ENSEIGNEMENTS

Enseignement général	<b>12 Heures + Accompagnement personnalisé</b>
Enseignement professionnel	19 heures en enseignement professionnel avec co-intervention + chef d'œuvre + PSE
PFMP en Première	7 semaines
PFMP en Terminale	7 semaines

### POURSUITE D'ÉTUDES :



<http://www.lyceetaiarapu.com>